

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



Au service
des peuples
et des nations

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Pays: MADAGASCAR

Document de Projet

Titre du projet	RENFORCEMENT DE L'ETAT DE DROIT (RED)
Effets PNUAD/DPP	Les institutions publiques, la société civile et les médias, au niveau central et décentralisé, exercent leurs rôles et sont redevables pour une gouvernance apaisée, protectrice des droits humains.
Résultats attendus du PPAP	Les institutions démocratiques et les acteurs en charge de la redevabilité et de l'Etat de droit ont des attributions claires, des ressources et des capacités appropriées, exercent leurs fonctions de façon efficace et transparente et facilitent l'accès à la justice, la lutte contre la corruption et la participation citoyenne.
Produits escomptés	<ul style="list-style-type: none">• Les structures et acteurs œuvrant dans le fonctionnement de la chaîne pénale ont les capacités et les outils pour une mise en œuvre efficace de leurs activités garantissant le respect des Droits Humains et l'accès à la justice des justiciables.• Les institutions de redevabilité, dont le Parlement et les organes et acteurs de lutte contre la corruption, disposent des cadres légaux et stratégiques, des capacités et des outils pour consolider leur rôle et assurer efficacement leur mandat.• Le programme est géré efficacement.
Partenaire de Mise en Œuvre	Ministère de la Justice
Parties Responsables	Direction de la police judiciaire de la Police Nationale Direction de la police judiciaire de la Gendarmerie Barreau de Madagascar Assemblée Nationale Sénat BIANCO CSI SAMIFIN HCDH UNICEF UNFPA OIF Société civile Medias

2780

Brève description

Le programme « Renforcement de l'Etat de Droit » (RED) est aligné aux priorités de l'Etat malagasy et notamment à trois des défis identifiés dans la Politique Générale de l'Etat : Gouvernance, état de droit et démocratie ; Lutte contre la corruption ; Justice impartiale. Le programme est également en ligne avec le résultat 2 du plan stratégique du PNUD : Il répond aux attentes des citoyens, notamment en matière de liberté d'expression, de développement, de primauté du droit et de redevabilité, grâce à des systèmes plus solides de gouvernance démocratique.

Il a comme objectif de relancer, consolider et renforcer l'état de droit à Madagascar, et ainsi contribuer à la définitive sortie de crise du pays, à travers des appuis intégrés au secteur de la Justice et aux institutions et acteurs de redevabilité.

A cet effet, les objectifs spécifiques du programme sont les suivants :

- Renforcement des capacités, des aptitudes et des outils des structures et acteurs œuvrant dans le fonctionnement de la chaîne pénale pour une mise en œuvre efficace de leurs activités garantissant le respect des Droits Humains et l'accès à la justice des justiciables
- Mise en place des cadres légaux et stratégiques, renforcement des capacités et des outils des institutions de redevabilité, dont le Parlement et les acteurs de lutte contre la corruption, en vue de la consolidation efficace de leur rôle et de leur mandat.

Ces objectifs seront réalisés par le biais du renforcement des secteurs judiciaire, parlementaire et de lutte contre la corruption.

L'année 2015 a été l'année de lancement du Programme. Cette première période a permis de mettre en place les assises nécessaires au programme RED pour l'atteinte de son objectif ultime de renforcement de l'Etat de droit.

Concernant le volet judiciaire, l'année de lancement du programme a vu :

- la dotation en matériels informatiques aux acteurs de la chaîne pénale (parquets, TPI siège et instruction), à l'administration centrale du Ministère de la justice et à l'ENMG.
- l'adoption d'un cadre de collaboration entre le Ministère de la justice et l'ENMG dans le processus de renforcement des capacités adaptés aux acteurs clefs de la chaîne pénale par la signature de la convention de partenariat.
- les formations des acteurs de la chaîne pénale tenues dans les zones d'intervention en monitoring judiciaire, en matière de coordination et interaction des acteurs
- la mise en place et renforcement des capacités d'un pool d'avocats en vue de la fourniture d'une assistance judiciaire gratuite aux personnes vulnérables y compris les personnes en détention préventive
- la préparation des plans de réformes du système judiciaire et pénitentiaire et
- l'accompagnement judiciaire de proximité.

Toutes ces actions concourent à l'amélioration du fonctionnement de la chaîne pénale, de son cadre légal à l'accès à la justice ainsi qu'à la promotion du respect des droits humains.

Sur le plan de l'appui aux institutions de redevabilité, une série d'actions a été également déjà réalisées en 2015. Le séminaire d'informations et d'échanges avec le réseau des femmes parlementaires francophones, la traduction en version malagasy et vulgarisation du « guide aide-mémoire sur les rôles des parlementaires et l'étude sur les dysfonctionnements organisationnels au sein de l'Assemblée Nationale réalisés l'année 2015 renforceront le rôle législatif, de contrôle et de représentation de l'Assemblée Nationale ainsi que son efficacité et redevabilité.

D'importantes mesures ont été mises en œuvre l'année 2015 en matière de lutte contre la corruption en l'occurrence la mise à jour et l'adoption de la Nouvelle Stratégie Nationale de lutte contre la corruption visant entre autres à l'élaboration du projet de loi sur le Pôle anti-Corruption, les réformes législatives de lutte contre la corruption ainsi que les activités innovantes de mobilisation et mobilisation ou prévention sur la corruption.

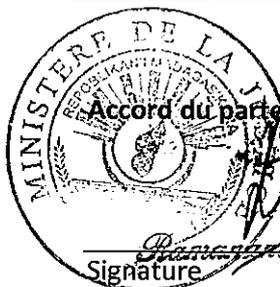
Pour 2016, le programme consiste à poursuivre et capitaliser les acquis de l'assistance déjà fournie depuis 2015 au profit du secteur judiciaire, des parlementaires, des institutions et des acteurs de lutte contre la corruption ainsi que l'appui à l'amélioration des cadres légaux et politiques dans son ensemble.

L'accent sera mis cette année sur l'intensification du processus d'assistance et de renforcement des trois secteurs suscités si bien que le programme vise ainsi à :

- améliorer le fonctionnement de la chaîne pénale,
- mener le programme de réforme du cadre légal en matière pénale pour qu'il se rapproche au standard international et les actions prioritaires qui y sont prévues,
- améliorer l'accès à la justice et l'accompagnement judiciaire de proximité,
- renforcer le rôle législatif, de contrôle et de représentation de l'Assemblée Nationale et du Sénat
- accompagner la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption,
- renforcer les capacités des acteurs anti-corruption et leur coordination ainsi qu'appuyer des initiatives innovantes de mobilisation.

Les exigences spécifiques des femmes et des jeunes, ainsi que des groupes vulnérables, sont pleinement intégrés et systématiquement abordés de façon transversale afin d'assurer un meilleur impact.

Période du Programme :	2015-2019	Budget PTA 2016:	1 348 824 USD
Domaine de Résultats-clés (Plan Stratégique) : Effet 2 - Les attentes des citoyens, notamment en matière de liberté d'expression, de développement, de primauté du droit et de redevabilité sont satisfaites grâce à des systèmes plus solides de gouvernance démocratique.		Ressources totales requises :	1 348 824 USD
Atlas Award ID :	00087360	Total des ressources allouées	731 133 USD
Date de début :	01 janvier 2015	• Fonds réguliers :	713 046 USD
Date de fin :	31 décembre 2019	• Autres :	18 087 USD
Modalité d'exécution : NIM		Budget non financé :	617 491 USD
Date du CLAP : 17 décembre 2014		Contribution en nature	



Accord du partenaire de mise en œuvre
LE GARDE DES SCEAUX
MINISTRE DE LA JUSTICE

Signature

Date

Accord du PNUD :

Marie Dimond

Marie DIMOND

Représentant résident a.i

Signature

Date

f *AB* *D* *R*

II – PLAN DE TRAVAIL ANNUEL

Priorité du pays : Le renforcement de la Gouvernance, de l'Etat de droit et l'instauration d'une justice Equitable.
Résultat PNUAD/DPP n° 2 : Les institutions publiques, la société civile et les médias, au niveau central et décentralisé, exercent leurs rôles et sont redevables pour une gouvernance apaisée, protectrice des droits humains.
Résultat pertinent du plan stratégique du PNUD : Les attentes des citoyens, notamment en matière de liberté d'expression, de développement, de primauté du droit et de redevabilité sont satisfaites grâce à des systèmes plus solides de gouvernance démocratique.
Programme (ATLAS Award ID): PROGRAMME POUR L'AMELIORATION DE L'ETAT DE DROIT
Produit du CPAP (Output 2): Les institutions démocratiques et les acteurs en charge de la redevabilité et de l'Etat de droit ont des attributions claires, des ressources et des capacités appropriées, exercent leurs fonctions de façon efficace et transparente et facilitent l'accès à la justice, la lutte contre la corruption et la participation citoyenne.

Produits CPD / Plan stratégique (SP) escomptés	CALENDRIER				PARTIES RESPONSABLES	Description du budget	RESSOURCES			
	T1	T2	T3	T4			Montant en USD	Disponible	A mobiliser	
Produit 2 CPD : Les institutions démocratiques et les acteurs en charge de la redevabilité et de l'Etat de droit ont des attributions claires, des ressources et des capacités appropriées, exercent leurs fonctions de façon efficace et transparente et facilitent l'accès à la justice, la lutte contre la corruption et la participation citoyenne. Indicateur 2.1 : Pourcentage des affaires criminelles et correctionnelles par rapport au total des affaires enregistrées traitées par les tribunaux des zones d'intervention Base : 20,74% Cible: 26% Source des données : Base de données/Registres du Ministère de la Justice							233 324	67 509	165 815	
	Résultat d'activité 1.1 : Le fonctionnement de la chaîne pénale est amélioré dans les zones d'intervention									
	1.1.1 Renforcer les capacités des acteurs de la chaîne pénale pour un meilleur accomplissement de leurs fonctions							33 581	33 581	0
	- Organiser 1 session par site de formation des acteurs de la chaîne pénale sur les thématiques identifiées en 2015 en collaboration avec l'ENMG (3 sites de formations : Tana, Tuléar et Fianarantsoa)	X	X			Direction de la police judiciaire de la Police Nationale	75700 Atelier	33 387	33 387	0
	- Elaboration et Duplication de supports et outils de formation continues et les formations initiales	X				Direction de la police judiciaire de la Gendarmerie HCDH	75700 Atelier	194	194	0
	1.1.2 Doter les structures de la chaîne pénale des zones d'intervention des moyens nécessaires pour une opérationnalisation de leur activité					Direction de la police judiciaire de la Gendarmerie HCDH		100 025	14 279	85 746
	- Former les acteurs de la chaîne pénale sur la procédure du Traitement en Temps Réel (TTR)/Organiser 3 sessions de formations (Antananarivo, Tuléar et Fianarantsoa)	X	X			UNICEF	75700 Atelier	28 625	14 279	14 346
	- Doter la PJ (GIN PN) en matériel informatique (18 kits) et les 6 cours d'appel en imprimante réseau (6 imprimantes avec toners)			X	X	UNFPA	72800 Matériel info	66 000	0	66 000
	- Doter les acteurs de TTR en matériels de communication et mise en réseau par flotte			X	X	OIF	72400 Communication	5 400	0	5 400
	1.1.3 Appuyer la mise en place d'un système opérationnel de collecte et traitement des données relatives à la chaîne pénale					Société civile		78 639	19 649	58 990

P AB

Produits CPD / Plan stratégique (SP) escomptés	CALENDRIER				PARTIES RESPONSABLES	RESSOURCES				
	Activités prévues					Source	Description du budget	Montant en USD	Disponible	A mobiliser
	T1	T2	T3	T4	PMO					
Indicateur : % des recommandations de l'ÉPU relatives aux réformes législatives en matière pénale réalisées (en conformité avec les standards internationaux) Base : 58% (2014) (Huit recommandations relatives aux réformes en matière pénale) Cible : 20% par an ou 6 recommandations mises en oeuvre	- Appui en matériel informatique et bureautique aux juridictions des zones d'intervention pour l'opérationnalisation du mécanisme (9kits, 1 par TPI), et 5 kits DCFJ		X	X		04000	72800 Matériel info	42 000	0	42 000
	- Doter l'administration pénitentiaire en matériel informatique 4 kits (Taclagnaro, Morondava, Atsimo atsinanana et Vatovavy Fitovinany)		X	X		04000	72800 Matériel info	12 000	0	12 000
	- Installation du logiciel info TPI dans 3 TPI de nos zones d'intervention (Fourniture de connexion interne, mise en réseau internet)		X			04000	71600 Voyage	2 348	2 348	0
	- Harmonisation du cadre statistique	X				04000	72400 Communication	4 963	4 963	0
	- Formation sur l'utilisation du logiciel Info TPI		X	X		04000	75700 Atelier	3 204	3 204	0
	- Suivi de l'opérationnalisation du logiciel Info TPI par la DCFJ		X	X		04000	75700 Atelier	7 079	7 079	0
	1.1.4 Appuyer les juridictions des zones d'intervention dans la tenue des audiences foraines					04000	71600 Voyage	7 045	2 055	4 990
	- Appui aux audiences foraines dans les zones enclavées (déplacement, etc. Ankazohabo, Ampanihy et Morombe, Ambovombe)		X	X		04000	71600 Voyage	8 112	0	8 112
	1.1.5 Appuyer l'effectivité de l'exécution des peines							8 112		8 112
	1.1.6 Spécialiste Juriste national	X	X	X	X		04000	71400 SC	0	0
Résultat d'activité 1.2 : Le cadre légal malgache en matière pénale est conforme aux standards internationaux et vulgarisé					MINIUS			161 158	100 724	60 435
1.2.1 Mise en oeuvre du plan d'action de la réforme de la justice (consultance en cours)								5 580	3 925	1 655
- Atelier de validation des plans de reformes						04000	75700 Atelier	1 225	1 225	0
- Soutien à l'élaboration d'un texte sur les peines alternatives à la détention et aux TIG et autres réformes législatives	X					04000	71300 Consultant nat	2 700	2 700	0
1.2.3. Appui à la vulgarisation du cadre légal			X			04000	75700 Atelier	1 654	0	1 654
- Edition de brochures (300 brochures format A5 de 20 pages)	X	X						39 669	29 311	10 359
- Missions de vulgarisation des textes adoptés et des textes internationaux dans les zones d'intervention et au niveau national	X	X				04000	74200 Publication	2 757	1 161	1 596
- Emissions radio			X			04000	71600 Voyage	7 019	2 757	4 262
- Appui à la célébration de la journée internationale des droits de l'homme				X		04000	74200 Audio visuel	4 500		4 500
- Diffusion du spot pour la campagne de lutte contre le mariage précoce				X		04000	75700 Atelier	1 000	1 000	0
				X		04000	74200 Audio visuel	6 306	6 306	0

Produits CPD / Plan stratégique (SP) escomptés	CALENDRIER				PARTIES RESPONSABLES	RESSOURCES				
	T1	T2	T3	T4		PMO	Description du budget	Montant en USD	Disponible	A mobiliser
Activités prévues					Source					
- Appui à l'élaboration d'une loi sur les peines de substitution à la peine de mort (activité HCDH, financement Suisse)				X		Suisse	75700 Atelier	2 608	2 608	0
						Suisse	75100 Cout admin	2 081	2 081	0
						Suisse	71200 Consultant inter	13 398	13 398	0
1.2.4 Contribution à la mise en œuvre des recommandations de l'EPU								69 909	21 488	48 421
- Une mission de soutenance des rapports périodiques des droits de l'homme dans le cadre de l'EPU				X		04000	71600 Voyage	11 950		11 950
- Appui au Comité interministériel de rédaction des rapports des droits de l'homme dans le cadre de l'EPU (2 ateliers)		X				04000	75700 Atelier	17 397	7 567	9 830
- Renforcement de capacités de la CNIDH (avec un expert international d'une INDH)		X				04000	75700 Atelier	1 921	1 921	0
						04000	71200 Consultant inter	12 000	12 000	0
				X		04000	72200 Equipement	15 000	0	15 000
- Mise en place et opérationnalisation des dispositifs ou centres de ressources d'appui aux femmes						04000	72600 Subvention	10 000	0	10 000
						04000	71600 Voyage	1 641	0	1 641
1.2.5 VNU international spécialiste en état de droit	X	X	X	X		04000	71500 VNU Int	46 000	46 000	0
Résultat d'activité 1.3 : Les capacités d'accès à la justice sont améliorées dans les zones d'intervention								160 968	75 000	85 968
1.3.1 Appui à l'assistance juridique de proximité à travers les Cliniques juridiques des zones d'intervention								118 154	67 000	51 154
- Appui technique à la pérennisation des activités des cliniques juridiques								18 154		18 154
- Appui aux cliniques juridiques pour la descente sur terrain (réception des plaintes) et les séances de sensibilisations.								4 000	1 000	3 000
- Appui financier en faveur du Minjus pour le fonctionnement des cliniques juridiques conformément au nouveau cadre légal	X	X	X	X		04000	72600 Subvention	96 000	66 000	30 000
1.3.3 Appui à la mise en œuvre d'un accompagnement judiciaire de proximité et de qualité aux personnes vulnérables et aux personnes en détention préventive dans les zones d'intervention								42 814	8 000	34 814
- Opérationnalisation du pool d'avocats par la mise en place de leur cadre d'intervention						04000	75700 Atelier	2 083		2 083
- Appui en matériels informatiques au bureau du pool						04000	72800 Matériel Info	27 000		27 000
- Recyclage et Formation des avocats du pool						04000	75700 Atelier	13 730	8 000	5 730
Résultat d'activité 1.4: Les appuis pour l'amélioration de l'accès à la justice sont suivis et des actions de communication des acquis sont réalisées								8 000	3 000	5 000
1.4.1: Réaliser des suivis sur le terrain								5 000	3 000	2 000
Faire des missions de suivi de la mise en œuvre	X	X	X	X		04000	71600 Voyage	5 000	3 000	2 000
1.4.2: Renforcement de la communication sur les thématiques								3 000	0	3 000

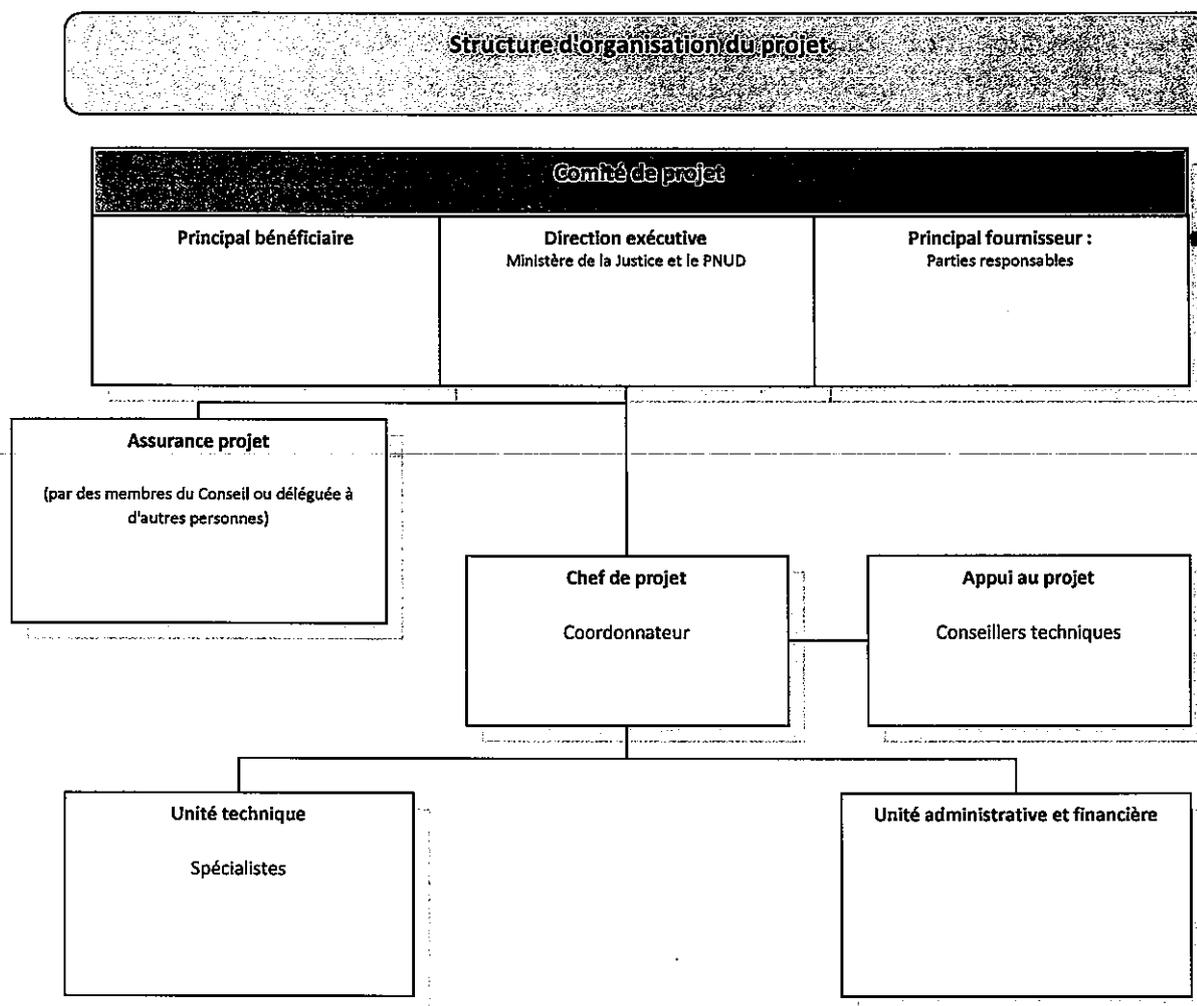
Handwritten notes: "f" and "6" with "119" written below it.

Produits CPD / Plan stratégique (SP) escomptés	CALENDRIER				PARTIES RESPONSABLES		RESSOURCES				
	T1	T2	T3	T4	PMO	Source	Description du budget	Montant en USD	Disponible	A mobiliser	
<p>Produit 3: Le programme est géré efficacement.</p> <p>Indicateur: Taux d'exécution du budget. Base : 0 Cible : - 2016 : 100%</p> <p>Marqueur d'égalité genre : 2</p>											
	public et des élus										
	- Une initiative de sensibilisation et mobilisation visant une catégorie du secteur public et des élus		X		X		04000	74200 Publication	14 521	5 012	9 509
	- Atelier de sensibilisation des élus		X		X		04000	75700 Atelier	2 604	2 604	0
	2.5.3 Appui aux initiatives innovantes de sensibilisation et mobilisations								23 674	0	23 674
	- Appui aux initiatives innovantes de sensibilisation et de mobilisation		X				04000	74200 Publication	674		674
	- Organisation de la journée internationale anti-corruption						04000	72600 Subvention	20 000		20 000
	Résultat d'activité 2.6: Les appuis pour l'amélioration de la redevabilité et la transparence sont suivis et des actions de communication des acquis sont réalisées								0	0	0
	2.6.1: Réaliser des suivis sur le terrain	X	X		X						
	2.6.2: Renforcement de la communication sur les thématiques couvertes par le programme	X	X		X						
	TOTAL PRODUIT 2								420 669	131 395	289 273
	Résultat d'activité 3.1: L'équipe de gestion du programme est mis en place et opérationnel						MINJUS / PNUD		324 206	313 006	11 200
	3.1.1. Mettre en œuvre le processus de recrutement du staff du programme							74200 Publication	768	768	0
	- Publication	X					04000		7 000	7 000	0
	3.1.2. Renforcer les compétences du personnel en procédure et aux exigences techniques. (HACT)								500	500	
- Atelier	X	X		X		04000	61300 Salaire staff int				
- Salaire staff international	X	X		X		04000	71600 Voyages	2 000	2 000		
- Publication,	X	X		X		04000	74200 Publication	1 500	1 500		
- Missions	X	X		X		04000	75700 Atelier	3 000	3 000		
3.1.3. Payer les charges de personnel du Programme.						PNUD		128 002	116 802	11 200	
- Salaire: 1 Coordonnateur, 1 Assistant, 2 chauffeurs	X	X		X		04000	71400 SC	83 202	83 202		
- Salaire: conseiller en gouvernance	X	X		X		04000	61300 int	44 800	33 600	11 200	
3.1.4. Payer les coûts directs par les projets (DPC) et salaires transversaux.						PNUD		184 436	184 436	0	
- DPC et salaires transversaux (UPM, UCOM, AFs, ...)	X	X		X		04000		184 436	184 436		
3.1.5. Formation du personnel.								2 000	2 000	0	
- Formation	X	X		X		04000	71400 SC	2 000	2 000	0	
Résultat d'activité 3.2: Les besoins logistiques de la mise en œuvre du programme sont assurés						MINJUS		24 000	24 000	0	
3.2.1. Evaluer les besoins et Elaborer le plan de procurement											

Produits CPD / Plan stratégique (SP) escomptés	CALENDRIER				PARTIES RESPONSABLES	Description du budget	RESSOURCES			
	T1	T2	T3	T4			PMO	Montant en USD	Disponible	A mobiliser
3.2.2. Procéder aux acquisitions								0	0	0
- Kit mobilier et équipement individuel (07)						04000 Materiel info		0		
						04000 Mobilier		0		
						04000 Materiel bureau		0		
- Kit mobilier et équipement Unité de gestion						04000 Materiel info		0		
						04000 Mobilier		0		
						Materiel bureau				
3.2.3. Assurer l'appui logistique de la mise en œuvre du programme.								30 500	30 500	0
- Carburant (02 voitures)	X	X	X	X		04000 Carburant		6 000	6 000	
- Maintenance matériels et équipements	X	X	X	X		04000 Maintenance Veh		1 500	1 500	
- Maintenance véhicules (02 véhicules)	X	X	X	X		04000 Maintenance Mat		7 000	7 000	
- Fournitures de bureau	X	X	X	X		04000 Fourniture bureau		2 000	2 000	
- Communication	X	X	X	X		04000 Communication		4 000	4 000	
- Autres charges et coûts partagés	X	X	X	X		04000 73500 Remb cost		10 000	10 000	
Résultat d'activité 3.3: La mise en œuvre du programme est assurée et suivie.								12 000	12 000	0
3.3.1. Elaborer les différents documents de gestion du programme (PTA, PTT, plan opérationnel, journaux, plan de suivi et communication.										
3.3.2. Assurer le suivi et l'évaluation								12 000	12 000	0
- Revue	X	X	X	X		04000 75700 Atelier		3 000	3 000	
- Audit	X	X	X	X		04000 74100 Audit		3 000	3 000	
- Suivi sur terrain	X	X	X	X		04000 71600 Voyage		6 000	6 000	
TOTAL PRODUIT 3								364 706	353 506	11 200
TOTAL GENERAL								1 348 824	731 133	617 691

[Handwritten signature]

III – ARRANGEMENT DE GESTION



3.1. Le **partenaire de mise en œuvre** est le ministère en charge de la Justice. Il est responsable et redevable de la mise en œuvre du projet, la réalisation des produits attendus du projet, et l'utilisation efficace des ressources allouées au projet.

3.2. La **partie responsable** est une entité choisie pour agir au nom du Partenaire de mise en œuvre afin de tirer profit de leurs compétences spécialisées, d'atténuer les risques et de diminuer les lourdeurs administratives, sur la base d'un document ou contrat écrit lui permettant d'acheter des biens ou fournir des services financés sur le budget du projet,

Toutes les parties responsables sont directement redevables devant le partenaire de mise en œuvre en conformité avec les termes de leur accord ou du contrat signés entre les deux parties.

3.3. Le **Comité de Projet** est la principale instance décisionnelle du projet, en charge des orientations du projet et de la validation de ses résultats. Il comprend les fonctions suivantes :

- **L'Exécutif**, qui préside le Comité de projet, est désigné par **le Ministère de la Justice**. Il a la responsabilité de l'utilisation efficace des ressources du PNUD allouées au projet et de l'obtention des résultats (Cf. Réglementation Financière 27.01). Le Directeur National, sous l'autorité du partenaire de mise en œuvre, est l'ordonnateur sur le budget du projet. Il approuve les demandes de services (réquisitions) et les demandes de paiement.

f
2

- Le **Partenaire de développement** ou **Fournisseur principal** représente les intérêts des parties qui financent et / ou fournissent de l'expertise technique pour le projet. La fonction du fournisseur principal au sein du Comité est de fournir des orientations concernant la faisabilité technique et financière du projet. Le fournisseur principal est donc constitué par les structures censées réaliser les produits du projet.

A ce titre, il comprendra les représentants du partenaire de mise en œuvre, des parties responsables, des ministères sectoriels concernés, du PNUD et d'autres donateurs et agences spécialisées éventuels.

- Les **Représentants des bénéficiaires** ou **Bénéficiaires principaux** représentent les intérêts des bénéficiaires du programme/projet. Ils ont pour fonction principale d'assurer au sein du comité de pilotage la réalisation des résultats du projet dans la perspective des bénéficiaires du projet. Leur rôle est de défendre les intérêts de tous ceux qui vont bénéficier du projet, ou ceux pour lesquels les livrables résultant des activités permettront d'atteindre des cibles spécifiques. Les bénéficiaires principaux suivent l'avancement du projet conformément aux cibles fixés et aux critères de qualité.

Cette fonction est assurée par les communautés, les communes, les régions, les structures d'appui à l'entrepreneuriat et à la promotion des opportunités d'emploi et de revenu.

- L'**Assurance de projet** est le rôle de tous les membres du Comité de projet, mais elle peut être déléguée. Elle appuie le comité en assurant une fonction objective et indépendante de surveillance et de suivi sur le projet. Ce rôle s'assure que les principales étapes du projet sont mises en œuvre et complétées.

Pour le PNUD, l'assurance du projet revient au Chargé de Programme lutte contre la pauvreté.

- 3.4. Le **gestionnaire de projet** est le **Coordonnateur du Programme**. Il est responsable de la mise en œuvre quotidienne du projet, au nom du partenaire de mise en œuvre, et dans les limites accordées par le Comité de projet. La principale responsabilité du gestionnaire de projet est de s'assurer que le projet délivre les produits spécifiés dans le document de projet selon les normes de qualités requises et en respectant les contraintes de temps et de coût.

Le gestionnaire de projet est le certificateur sur le budget du projet.

Le Directeur National, son suppléant et le Coordonnateur de Programme assurent conjointement la réalisation des activités opérationnelles aussi bien au niveau central qu'au niveau décentralisé et sont co-responsables de la qualité des résultats du projet. Ils sont redevables de l'utilisation efficiente et efficace des ressources, ainsi que de l'utilisation rationnelle des biens et équipements acquis dans le cadre de ce projet, dans le respect des procédures en vigueur.

- 3.5. Le Directeur National et le Coordonnateur de Programme sont assistés par une unité technique et une unité administrative.

- L'unité technique est composée par des spécialistes des thématiques du Programme.

- L'unité administrative et financière est composée par des assistants administratifs / financiers et des chauffeurs. Cette unité a la responsabilité de veiller à l'observance des procédures administratives et financières applicables.

Par ailleurs, le Directeur National et le Coordonnateur de Programme devront procéder à la nomination de leur suppléant respectif.

3.6. Les remises d'espèces aux Partenaires de mise en œuvre se feront selon les dispositions du CPAP contenues dans les alinéas 6.4 à 6.9.

Des formations seront organisées, selon les besoins, en vue du renforcement des capacités de l'équipe de mise en œuvre.

3.7. Afin d'assurer une gestion financière saine des ressources du projet, les dispositions des paragraphes 7.1 et 7.5 du CPAP s'appliqueront.

VI – CADRE DE SUIVI ET EVALUATION

Vis à vis des dispositions mentionnées dans le CPAP, le mécanisme de suivi et d'évaluation est entrepris conformément à la matrice des résultats de l'UNDAF ainsi qu'au plan de suivi et d'évaluation du programme. L'objectif étant de veiller à une utilisation efficace des ressources du programme ainsi qu'à la redevabilité, la transparence et l'intégrité. Le partenaire de mise en œuvre présentera des rapports de progrès trimestriels sur les réalisations et les résultats du projet, les risques, les problèmes rencontrés lors de l'exécution du projet ainsi que l'utilisation des ressources comme il en a été convenu dans le PTA, conformément aux dispositions et du PNUD en la matière.

Sur une base trimestrielle :

- Une évaluation de la qualité enregistrera les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats clés, basée sur les critères de qualité et les méthodes consignées dans le tableau de gestion de la qualité ;
- Un journal des problèmes sera activé dans Atlas et mis à jour par le chef de projet afin de faciliter le suivi et la résolution de problèmes potentiels ou des demandes de modification ;
- Un journal des risques fondé sur une analyse initiale des risques (voir journal des risques en annexe) sera activé dans Atlas et régulièrement mis à jour en fonction des facteurs de l'environnement externe qui pourraient affecter la réalisation du projet ;
- Un rapport trimestriel d'avancement fondé sur les informations susmentionnées enregistrées dans Atlas sera soumis par le chef de projet au Comité de projet par le biais de l'assurance projet. Ce rapport suivra le format de rapport standard disponible dans l'Executive Snapshot ;
- Un journal des enseignements sera activé et régulièrement mis à jour pour assurer l'apprentissage et l'adaptation continus au sein de l'organisation et faciliter la préparation du rapport sur les enseignements à la fin du projet ;
- Un plan de suivi du calendrier sera activé dans Atlas et mis à jour afin de suivre les actions/événements clés en matière de gestion.

Annuellement :

- **Visites du projet :** Des représentants du PNUD et du gouvernement devraient visiter le projet au moins une fois par an. Les visites de terrain servent à valider les résultats, plus particulièrement ceux obtenus au cours de la période précédant la visite. Si entreprise pendant la dernière partie de l'année

d'exercice, la visite de terrain devrait fournir les dernières informations relatives à l'avancement du projet vis à vis du rapport annuel. Chaque visite de terrain devrait être suivie de l'élaboration d'un bref document faisant office de rapport qui sera déposé au plus tard une semaine après le retour au bureau ;

- **Rapport d'examen annuel** : Un rapport d'examen annuel sera rédigé par le chef de projet et transmis au Comité de projet et au Comité des résultats. Le rapport d'examen annuel devra au minimum contenir le format type du rapport trimestriel d'activité d'Atlas, couvrant toute l'année, ainsi que des informations à jour sur chacun des éléments mentionnés du rapport trimestriel ainsi qu'une synthèse des résultats obtenus par rapport aux cibles prédéfinies au niveau des produits.
- **Examen annuel du projet** : Sur la base du rapport ci-dessus, le projet fera l'objet d'un examen annuel durant le quatrième trimestre de l'année ou juste après, afin d'analyser la performance du projet et valider le plan de travail annuel pour l'année suivante. Durant la dernière année, cet examen se fera sous forme d'évaluation finale. Cet examen est mené par le Comité de projet et peut impliquer d'autres parties prenantes si besoin. Il portera sur les progrès réalisés vers l'obtention des produits escomptés et veillera à ce que ces derniers restent cohérents avec les résultats appropriés.

V – CADRE LEGAL

Le Plan de travail annuel, qui, avec le CPAP signé par le Gouvernement et le PNUD, constituent un Document de Projet tel que défini dans l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA). Par ailleurs, toutes les dispositions du CPAP sont applicables à ce document.

En accord avec l'article III de l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA), la responsabilité de la sûreté et de la sécurité du partenaire de mise en œuvre, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD placés sous la garde des Partenaires de mise en œuvre, incombe aux Partenaires de mise en œuvre.

Le Partenaire de mise en œuvre devra :

- a) Mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en prenant en considération la situation de la sécurité dans le pays de mise en œuvre du projet ;
- b) Assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du Partenaire de mise en œuvre et la pleine exécution du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et d'en proposer des modifications si nécessaire. Le fait de ne pas mettre en œuvre et de tenir un plan de sécurité approprié tel qu'il est requis ci-après sera considéré comme une violation de cet accord.

Les Partenaires de mise en œuvre s'engage à entreprendre tous les efforts raisonnables pour veiller à ce qu'aucun des fonds reçus en vertu de ce Document de Projet ne soit utilisé pour soutenir des personnes ou des entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires des sommes éventuellement fournies par le PNUD ci-dessous n'apparaissent pas sur La liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste est accessible au <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>.

Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance ou les sous-accords conclus dans le cadre de ce Document de Projet.

D
F
J

ANNEXES

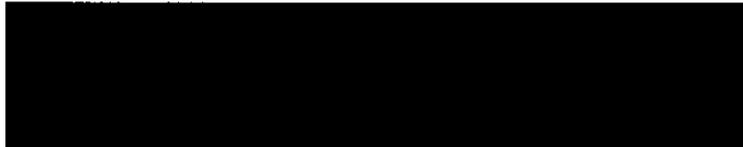
Annexe 1 : Fiches d'activités /Journal de qualité

Annexe 2 : Journal des risques

Annexe 3 : Plan de suivi et de communication

Annexe 4 : Liste des acronymes

Handwritten initials: F, A, and another symbol.



PRODUIT 1. Les structures et acteurs œuvrant dans le fonctionnement de la chaîne pénale ont les capacités et les outils pour une mise en œuvre efficace de leurs activités garantissant le respect des Droits Humains et l'accès à la justice des justiciables		
Résultat d'activité 1.1: Le fonctionnement de la chaîne pénale est amélioré dans les zones d'intervention	Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne pénale	Date de début : Février 2016 Date de fin : 10 Décembre 2016
Objectif	-Permettre aux acteurs de la chaîne pénale des zones d'intervention d'avoir les capacités et les outils pour une mise en œuvre de leurs activités	
Description	-Renforcer les capacités des acteurs de la chaîne pénale pour un meilleur accomplissement de leurs fonctions -Doter les structures de la chaîne pénale des zones d'intervention des moyens nécessaires pour une opérationnalisation de leur activité - Appuyer la mise en place d'un système opérationnel de collecte et traitement des données relatives à la chaîne pénale -Appuyer les juridictions des zones d'intervention dans la tenue des audiences foraines -Appuyer l'effectivité de l'exécution des peines	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Satisfaction des participants	Evaluation des formations de la part des participants	Décembre 2016
Les matériels répondent aux besoins des acteurs de la chaîne pénale et aux qualités requises	Vérification sur la base des caractéristiques identifiées	Septembre 2016
Le mécanisme et les outils de coordination du suivi de l'accès à la justice sont adaptés aux réalités et répondent aux enjeux	Analyse de l'adéquation au contexte des outils et mécanismes	Décembre 2016
Mise en œuvre des audiences foraines permettant l'accès aux services de la justice	Fiche de suivi des actions Vérification des comptes rendus ou rapports d'audiences	Décembre 2016

Handwritten signature or initials.

Les jugements sont exécutés en respect des textes de lois en vigueur	<p>Analyse de la conformité des pièces d'exécution aux modèles à la disposition du Ministère de la justice</p> <p>Analyse de la conformité et de l'harmonie entre les prescrits des pièces d'exécution et les dispositifs des jugements exécutés.</p>	Décembre 2016
Résultat d'activité 1.2: Le cadre légal malgache en matière pénale est conforme aux standards internationaux et vulgarisé	Appui à la réforme du cadre légal et à la vulgarisation des textes de lois	<p>Date de début : Février 2016</p> <p>Date de fin : 10 Décembre 2016</p>
Objectif	Appui à la réforme du cadre légal malgache en vue de le rendre conforme aux standards internationaux et appui à la vulgarisation des textes de loi pour une meilleure connaissance par les acteurs concernés et la population	
Description	<p>-Appui à la mise en œuvre du plan d'action de la réforme pénale et pénitentiaire</p> <p>-Appui à la vulgarisation du cadre légal</p> <p>- Contribution à la mise en œuvre des recommandations de l'EPU</p>	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
La réforme de la justice adaptée aux réalités et répondant aux enjeux	Analyse du document	Décembre 2016
Les brochures sont éditées selon le model validé et répondent aux normes de qualité	Analyse des documents	Décembre 2016
Le Comité interministériel de suivi et évaluation et rédaction relatif à l'EPU tient au moins 2 ateliers	Fiche de présence, analyse des rapports d'ateliers	Décembre 2016

Résultat d'activité 1.3: Les capacités d'accès à la justice	Appui à l'assistance juridique de proximité à travers les cliniques juridiques	<p>Date de début : Février 2016</p> <p>Date de fin : 10 Décembre 2016</p>
--	--	---

sont améliorées dans les zones d'intervention		
Objectif	- Permettre aux personnes vulnérables, aux détenus, de pouvoir bénéficier d'une assistance juridique et judiciaire de qualité	
Description	- Appui à l'assistance juridique de proximité à travers les Cliniques juridiques des zones d'intervention - Appui à la mise en œuvre d'un accompagnement judiciaire de proximité et de qualité aux personnes vulnérables et aux personnes en détention préventive dans les zones d'intervention	
Les cliniques juridiques sont pérennes	Texte sur les cliniques juridiques en vigueur	Décembre 2016
Les cliniques juridiques organisent des descentes sur terrain et des séances de sensibilisations	Respect du planning des descentes sur terrain	Décembre 2016
6 cliniques juridiques existantes sont appuyées par l'octroi d'une subvention de fonctionnement	Convention de subvention signée conformément aux procédures en vigueur	Décembre 2016
Résultat d'activité 1.3: Les capacités d'accès à la justice sont améliorées dans les zones d'intervention	Appui à l'assistance juridique de proximité à travers les cliniques juridiques	Date de début : Février 2016 Date de fin : 10 Décembre 2016
Objectif	- Permettre aux personnes vulnérables, aux détenus, de pouvoir bénéficier d'une assistance juridique et judiciaire de qualité	
Description	- Appui à l'assistance juridique de proximité à travers les Cliniques juridiques des zones d'intervention - Appui à la mise en œuvre d'un accompagnement judiciaire de proximité et de qualité aux personnes vulnérables et aux personnes en détention préventive dans les zones d'intervention	
Les cliniques juridiques sont pérennes	Texte sur les cliniques juridiques en vigueur	Décembre 2016

Handwritten initials and marks, including "S", "H", and "1".

Les cliniques juridiques organisent des descentes sur terrain et des séances de sensibilisations	Respect du planning des descentes sur terrain	Décembre 2016
2 nouvelles cliniques juridiques sont mise en place	2 nouvelles cliniques juridiques fonctionnant conformément au nouveau cadre légal	Décembre 2016

Résultat d'activité 1.4: Les appuis pour l'amélioration de l'accès à la justice sont suivis et des actions de communication des acquis sont réalisées	Suivi et communication des réalisations du projet	Date de début : Février 2016 Date de fin : 10 Décembre 2016
Objectif	S'assurer de la qualité, des délais et du respect des procédures des réalisations du projet et les communiquer.	
Description	Réalisation des activités et missions de suivi sur le terrain (suivi de la mise en œuvre/suivi conjoint) Réalisation des actions de communication sur les thématiques couvertes par le projet	
Respect des critères de qualités des réalisations et des activités	Vérification de la conformité des réalisations avec les TDR	Décembre 2016
Disponibilité (dans les délais) et conformité des rapports aux normes établies	Vérification des rapports	Décembre 2016
Réalisations des revues et des missions de suivi et de communication régulières	PV de réunions et rapports de missions	Décembre 2016
Participation actives des parties prenantes aux revues et aux missions de suivi et de communication	Fiche de présence (nombre et représentativité des participants)	Décembre 2016
PRODUIT 2: Les institutions de redevabilité, dont le Parlement et les organes et acteurs de lutte contre la corruption, disposent des cadres légaux et stratégiques, des capacités et des outils pour consolider leur rôle et assurer efficacement leur mandat.		

Handwritten signature and initials

Résultat d'activité 2.1: Le Parlement est outillé pour exercer son rôle législatif et de contrôle	Renforcer les capacités des parlementaires et des fonctionnaires du Parlement.	Date de début : Janvier 2016 Date de fin : 10 Décembre 2016
Objectif	Permettre aux Parlementaires et aux fonctionnaires du Parlement d'avoir les capacités nécessaires pour exercer leur rôle	
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de capacités/ ateliers thématiques pour parlementaires -Renforcement des capacités des parlementaires sur la pratique parlementaire, l'initiative législative et les méthodes d'analyse des textes - Formations pour fonctionnaires de l'Assemblée Nationale -Audit organisationnelle l'AN et sa mise en œuvre - Tenue d'une séance d'induction pour les sénateurs - Finalisation et diffusion du plan stratégique 	
Satisfaction des participants aux ateliers de renforcement de capacité	Evaluation des formations de la part des participants ; fiches de présence ; analyse des PV des ateliers	Décembre 2016
Disponibilité du plan stratégique et diffusion auprès de toutes les parties concernées (AN, PTF...)	Plan stratégique dupliqué et diffusé	Mars 2016
Satisfaction des audités et du secrétariat générale sur le rapport d'audit organisationnel	Nouvel organigramme proposé par le Cabinet adopté par le membre du bureau permanent de l'Assemblée Nationale	Mars 2016
Résultat d'activité 2.2: Les parlementaires sont outillés pour exercer leur rôle de représentation et sont redevables envers les citoyens	Séances de restitution des parlementaires	Date de début : janvier 2016 Date de fin : 10 Décembre 2016
Objectif	-Permettre aux Parlementaires en tant que Représentants du peuple de rendre compte aux citoyens de leurs actions	
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Appui aux sessions de restitution et d'échange des parlementaires - Appui à la publication des bulletins trimestriels - Appui aux émissions télé ou radio sur les activités de l'AN 	

Les initiatives appuyées permettent la restitution de l'activité parlementaire et l'échange avec la population	Analyse des rapports d'activité	Décembre 2016
Le respect de la périodicité des bulletins	Vérification de la périodicité des bulletins	Décembre 2016
Les émissions télé ou radio conformes aux TDRs et aux spécificités techniques	Vérification de la conformité des émissions aux TDRs	Décembre 2016
Résultat d'activité 2.3: La mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption (SNLC) est accompagnée.	Appui à la mise en œuvre de la SNLC	Date de début : janvier 2016 Date de fin : 10 Décembre 2016
Objectif	-Mettre en œuvre la nouvelle Stratégie nationale de lutte contre la corruption répondant aux défis actuels de corruption dans le pays	
Description	-Diffusion de la SNLCC - Elaboration d'un plan d'actions et de budgétisation pour la mise en œuvre de la SNLC - Mise à jour du cadre légal anti-corruption	
Le plan d'action de mise en œuvre de la SNLCC est adapté aux réalités et répond aux enjeux	Analyse du document	Juin 2016
Le cadre légal anti-corruption est conforme aux standards internationaux	Analyse du document	Décembre 2016
Résultat d'activité 2.4: Les capacités des acteurs anti-corruption à mettre en œuvre la SNLC et leur coordination sont améliorées	Renforcement des capacités des acteurs de lutte contre la corruption	Date de début : Février 2016 Date de fin : 10 Décembre 2016

Objectif	-Permettre aux acteurs intervenant dans la lutte anti-corruption d'avoir les capacités nécessaires pour mener leurs activités et de se coordonner entre eux	
Description	-Formations des OSC, des jeunes et des journalistes en investigation -Sessions de coordination entre BIANCO, CSI, Ministère de la Justice et SAMIFIN	
La méthodologie de formation tient compte et adopte des démarches pour mieux impliquer les parties prenantes et les groupes cibles	Validation de la méthodologie pendant une réunion technique	décembre 2016
Le plan de coordination entre les acteurs est mis en œuvre et répond aux besoins des cibles	Nombre des activités du plan de coordination mis en œuvre	Décembre 2016
Résultat d'activité 2.5 :Les initiatives innovantes de sensibilisation sur la corruption sont appuyées	Initiatives de sensibilisation et mobilisation contre la corruption	Date de début : Février 2016 Date de fin : 10 Décembre 2016
Objectif	- Sensibilisation et mobilisation des parties prenantes à la lutte contre la corruption	
Description	-Appui aux sensibilisations et mobilisations du secteur privé -Appui aux sensibilisations et mobilisations du secteur public et des élus - Appui aux initiatives innovantes de sensibilisation et mobilisation	
Les initiatives de sensibilisation et mobilisation sont adaptés aux défis de la corruption dans le pays	Analyse des rapports d'activité	Décembre 2016
Satisfaction des participants aux initiatives	Evaluation des initiatives de la part des participants	Décembre 2016
Résultat d'activité 2.6 :Les appuis pour l'amélioration de la redevabilité et la transparence sont suivis et des actions de communication des acquis sont réalisées	Suivi et communication des réalisations du projet	Date de début : Février 2016 Date de fin : 10 Décembre 2016

Handwritten signature/initials

Objectif	S'assurer de la qualité, des délais et du respect des procédures des réalisations du projet et les communiquer.	
Description	Réalisation des activités et missions de suivi sur le terrain (suivi de la mise en œuvre/suivi conjoint) Réalisation des actions de communication sur les thématiques couvertes par le projet	
Respect des critères de qualités des réalisations et des activités	Vérification de la conformité des réalisations avec les TDR	Décembre 2016
Disponibilité (dans les délais) et conformité des rapports aux normes établies	Vérification des rapports	Décembre 2016
Réalisations des revues et des missions de suivi et de communication régulières	PV de réunions et rapports de missions	Décembre 2016
Participation actives des parties prenantes aux revues et aux missions de suivi et de communication	Fiche de présence (nombre et représentativité des participants)	Décembre 2016

Produit 3: Le programme est géré efficacement.		
Résultat d'activité 3.1: L'équipe de gestion du programme est mis en place et opérationnel	Gestion du programme	Date de début : Février 2016 Date de fin : 10 Décembre 2016
Objectif	S'assurer de la disponibilité et du renforcement des capacités du personnel	
Description	Paiement des charges du personnel du programme	
Compétences du personnel répondent aux TDR	Rapport de formation	Décembre 2016

400
F b

	Fiche de présence	
Résultat d'activité 3.2: Les besoins logistiques de la mise en œuvre du programme sont assurés	Logistique pour le bon déroulement du programme	Date de début : Février 2016 Date de fin : 10 Décembre 2016
Objectif	S'assurer de la disponibilité des moyens logistiques nécessaires pour la mise en œuvre du programme	
Description	Appui logistique à la mise en œuvre du programme.	
Respect des délais d'élaboration du plan de passation de marché	Date d'envoi du plan de passation de marché	Février 2016
Respect des procédures de passation des marchés	Qualité des membres du panel d'évaluation PV d'évaluation	Juillet 2016
Résultat d'activité 3.3: La mise en œuvre du programme est assurée et suivie.	Mise en œuvre et suivi du programme	Date de début : Février 2016 Date de fin : 10 Décembre 2016
Objectif	Assurer la mise en œuvre et le suivi du programme	
Description	Elaboration des différents documents de gestion du programme (PTA, PTT, plan opérationnel, journaux), de suivi (plan de suivi et communication) Organisation des revues du suivi, audit et évaluation du programme	
Respect des délais et de la périodicité dans la production des rapports	Date de production et d'envoi des rapports	Avril 2016 Juillet 2016 Octobre 2016 Décembre 2016
Respect des normes de qualité des rapports	Analyse de rapport (conformité)	Avril 2016 Juillet 2016

		Octobre 2016 Décembre 2016
Nombre et qualités des parties prenantes aux revues et missions de suivi	Fiche de présence des participants (aux revues et missions de suivi)	Avril 2016 Juillet 2016 Octobre 2016 Décembre 2016

fb

JOURNAL DES RISQUES RED

Type	Date d'identification	Description	Date de mise à jour	Réponses du management / Contre mesure	Statut critique (Oui/Non)	Responsable du suivi
Organisationnel	Janvier 2016	« Turn-over » au sein des acteurs des instances judiciaires et de redevabilités lesquels sont régulièrement mutés ou remplacés.	30 juin 2016	Planifier des activités de renforcement des capacités des acteurs des instances judiciaires et de redevabilités en assurant un meilleur ciblage des bénéficiaires.	Oui	Chargé de programme
Politique	Janvier 2016	L'instabilité institutionnelle (requête en déchéance / Motion de censure...) pourrait ralentir la mise en œuvre des activités menées au niveau des 2 chambres (haute et basse)	30 juin 2016	Avec l'appui de l'Unité Stratégique et Politique, le Bureau Pays va suivre la situation et des actions appropriées seront prises pour que cela n'affecte pas négativement le Programme.	Oui	Chargé de programme
Stratégique	Janvier 2016	Manque de volonté politique des instances nationales dans la mise en œuvre effective des différentes actions en vue de l'amélioration de l'Etat de Droit.	30 juin 2016	Forte implication du Senior Management du PNUD pour procéder au plaidoyer pour s'assurer de l'implication des instances nationales pour la mise en œuvre effective des différentes actions et réformes pour un meilleur Etat de Droit	Oui	Chargé de programme

f r

Type	Date d'identification	Description	Date de mise à jour	Réponses du management / Contre mesure	Statut critique (Oui/Non)	Responsable du suivi
Opérationnel	Janvier 2016	Non disponibilité de Consultants, de matériels au moment voulu entravant la performance du projet.	30 juin 2016	Constitution de base de données de ressources humaines et prestataires	Non	UPM
		Insécurité dans les zones d'intervention	30 juin 2016	Le phénomène sera suivi en collaboration avec UNDSS et toutes les mesures appropriées seront prises à temps opportun pour que le programme ne soit pas affecté.	Oui	Chargé de programme
Financier	Janvier 2016	Retard de la mise à disposition de fonds auprès des partenaires opérationnels.	30 juin 2016	Développement de plan de redressement/rattrapage	Oui	Chargé de programme

PLAN DE COMMUNICATION

PROGRAMME D'APPUI AU RENFORCEMENT DE L'ETAT DE DROIT

AWARD ID :

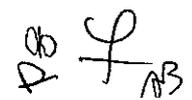
Année 2016

Type d'Action de suivi	Partie-Prenantes	Date due	Complétée	Statuts
PRODUIT 1: Les structures et acteurs œuvrant dans le fonctionnement de la chaîne pénale ont les capacités et les outils pour une mise en œuvre efficace de leurs activités garantissant le respect des Droits Humains et l'accès à la justice des justiciables				
Résultat d'activité 1.1 : Le fonctionnement de la chaîne pénale est amélioré dans les zones d'intervention				
ACTIVITE 1.1.1. Renforcer les capacités des acteurs de la chaîne pénale pour un meilleur accomplissement de leurs fonctions				
Communication sur la mise en œuvre de deux sessions de 2 sessions de renforcement des capacités aux acteurs de la chaîne pénale par zones d'intervention	Unité de projet ; Ministère de la justice ; comité de pilotage du projet ; unité gouvernance	Décembre 2016		
ACTIVITE 1.1.2. Doter les structures de la chaîne pénale des zones d'intervention des moyens nécessaires pour une opérationnalisation de leur activité				
Communication sur l'évaluation des capacités des structures de la chaîne pénale dans les zones d'intervention	Unité de projet ; Ministère de la justice ; comité de pilotage du projet; unité gouvernance	Mars 2016		
Communication sur la mise en place et le fonctionnement de la procédure de traitement en réel	Unité de projet ; Ministère de la justice ; comité de pilotage du projet ; unité gouvernance	Juin 2016		
Communication sur l'organisation de sessions de renforcement des capacités sur des thématiques concernant la chaîne pénale	Unité de projet ; Ministère de la justice ; comité de pilotage du projet; unité gouvernance	Décembre 2016		
ACTIVITE 1.1.3. Appuyer la mise en place d'un système opérationnel de collecte et traitement des données relatives à la chaîne pénale				
Communication sur la mise en place du mécanisme de collecte des données dans les juridictions des zones d'intervention	Unité de projet ; Ministère de la justice ; comité de pilotage du projet; unité gouvernance	Septembre 2016		
Communication sur le processus d'harmonisation du cadre statistique pour les structures de la chaîne pénale	Unité de projet ; Ministère de la justice; unité gouvernance	Juin 2016		
Activité 1.1.4. Appuyer les juridictions des zones d'intervention dans la tenue des audiences foraines				

Type d'Action de suivi	Partie-Prenantes	Date due	Complétée	Statuts
Communication sur la tenue des audiences foraines	Unité de projet ; comité de pilotage du projet, Ministère de la justice; unité gouvernance	Novembre 2016		
Activité 1.1.5. Appuyer l'effectivité de l'exécution des peines				
Communication sur la mise en place des services financiers dans les juridictions des zones d'intervention	Unité de projet ; comité de pilotage du projet Ministère de la justice ; unité gouvernance	Novembre 2016		
Résultat d'activité 1.2: Le cadre légal malgache en matière pénale est conforme aux standards internationaux et vulgarisé				
Activité 1.2.1. Appui à l'élaboration d'un plan d'action de réforme de la justice				
Communication sur les consultations et sur la validation du plan d'action de réforme de la justice	Unité de projet ; comité de projet Ministère de la Justice; unité gouvernance ;	Octobre 2016		
Résultat d'activité 1.3: Les capacités d'accès à la justice sont améliorées dans les zones d'intervention				
1.3.1. Appui à l'assistance juridique de proximité à travers les Cliniques juridiques des zones d'intervention				
Communication sur les activités des Cliniques Juridiques	Unité de projet ; comité de projet, Ministère de la Justice; unité gouvernance	Juin, septembre Novembre 2016		
1.3.2. Appui à la mise en œuvre d'un accompagnement judiciaire de proximité et de qualité aux personnes vulnérables et aux personnes en détention préventive dans les zones d'intervention				
Communication sur le processus de mise en place du pool d'avocats pour l'assistance gratuite dans les zones d'intervention	Unité de projet ; comité de projet ; Ministère de la Justice; unité gouvernance, Barreau	Mai, Juillet, Septembre 2016		
Communication sur les activités du comité de garantie judiciaire	Unité de projet ; comité de projet ; Ministère de la Justice; unité gouvernance	Mai, juillet, sept, octobre 2016		
Résultat d'activité 1.4 : Les appuis pour l'amélioration de l'accès à la justice sont suivis et des actions de communication des acquis sont réalisées				
Communication sur la prise en compte des observations, remarques et recommandations des revues et missions de suivi	Unité de projet ; comité de projet Ministère de la Justice; unité gouvernance ; acteurs de la chaîne pénale des zones d'intervention ; unité de suivi	Avril Juillet, octobre et décembre 2016		

Handwritten signature and initials.

Type d'Action de suivi	Partie-Prenantes	Date due	Complétée	Statuts
Produit 2: Les institutions de redevabilité, dont le Parlement et les organes et acteurs de lutte contre la corruption, disposent des cadres légaux et stratégiques, des capacités et des outils pour consolider leur rôle et assurer efficacement leur mandat				
Résultat d'activité 2.1 : Le Parlement est outillé pour exercer son rôle législatif et de contrôle				
ACTIVITE 2.1.1. Renforcement de capacités/ ateliers thématiques pour parlementaires (justice, décentralisation, paix et réconciliation, genre)				
Communication sur les ateliers de renforcement des capacités des commissions juridiques élargis aux autres commissions de l'Assemblée Nationale	Unité de projet ; comité de projet Assemblée Nationale; unité gouvernance ;	Juillet 2016		
ACTIVITE 2.1.2. Renforcement des capacités des parlementaires sur la pratique parlementaire, l'initiative législative et les méthodes d'analyse des textes				
Communication sur les ateliers de renforcement des capacités	Unité de projet ; comité de projet Assemblée Nationale; unité gouvernance ;	Décembre 2016		
ACTIVITE 2.1.3. Formations pour fonctionnaires (direction de la législation, service de la recherche et des études)				
Communication sur les ateliers de renforcement des capacités	Unité de projet ; comité de projet Assemblée Nationale; unitégouvernance ;	Décembre 2016		
ACTIVITE 2.1.4. Finalisation et diffusion du plan stratégique				
Communication sur la diffusion du plan stratégique auprès des cibles	Unité de projet ; comité de projet Assemblée Nationale; unité gouvernance ;	Décembre 2016		
Résultat d'activité 2.2: Les parlementaires sont outillés pour exercer leur rôle de représentation et sont redevables envers les citoyens				



 PB
 AB

Types d'Actions Suivi	Partie-prenantes	Date due	Complété	Statuts
ACTIVITE 2.2.1. Appui aux sessions de restitution et d'échange des parlementaires				
Communication sur la sensibilisation de la population sur les rôles des parlementaires à travers une journée porte ouverte dans les régions d'intervention du PNUD	Unité de projet ; comité de projet Assemblée Nationale; unité gouvernance ;	Décembre 2016		
Résultat d'activité 2.3: La mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption (SNLC) est accompagnée				
ACTIVITE 2.3.1. Mise en œuvre de la SNLC				
Communication sur la vulgarisation et la mise en œuvre de la SNLCC	Unité de projet ; comité de projet; BIANCO ; unité gouvernance ;	Juillet 2016		
ACTIVITE 2.3.2. Mise à jour du cadre légal anti-corruption				
Communication sur la mise à jour du cadre légal	Unité de projet ; comité de projet ; BIANCO; unité gouvernance ;	Décembre 2016		
Résultat d'activité 2.4 : Les capacités des acteurs anti-corruption à mettre en œuvre la SNLC et leur coordination sont améliorées				
ACTIVITE 2.4.1. Formations des OSC, des jeunes et des journalistes en investigation				
Communication sur le renforcement des capacités des OSC, des jeunes et des journalistes en investigation	Unité de projet ; comité de projet ; Ministère de la Justice ; CSI ; SAMIFIM BIANCO; unité gouvernance	Juillet 2016		
ACTIVITE 2.4.2. Sessions de coordination entre BIANCO, CSI, Ministère de la Justice et Samifin				
Communication sur la mise en œuvre du mécanisme de coordination et de suivi-évaluation entre BIANCO, CSI, Ministère de la Justice et Samifin	Unité de projet ; comité de projet ; Ministère de la Justice ; CSI ; SAMIFIM BIANCO; unité gouvernance	décembre 2016		

Handwritten signature/initials

Types d'Actions Suivi	Partie-prenantes	Date due	Complété	Statuts
Résultat d'activité 2.5 : Les initiatives innovantes de sensibilisation sur la corruption sont appuyées				
Communication sur les initiatives de sensibilisation vers le secteur public, privé et les élus	Unité de projet ; comité de projet ; BIANCO; unité gouvernance ;	Décembre2016		
Communication sur les initiatives innovantes appuyées	Unité de projet ; comité de projet ; BIANCO; unité gouvernance ;	Décembre2016		
Résultat d'activité 2.6 : Les appuis pour l'amélioration de la redevabilité et la transparence sont suivis et des actions de communication des acquis sont réalisées				
Communication sur la prise en compte des observations, remarques et recommandations des revues et missions de suivi	Unité de projet ; comité de projet Ministère de la Justice; unité gouvernance ; unité de suivi	Avril Juillet, octobre et décembre 2016		

PLAN DE SUIVI

PROGRAMME D'APPUI AU RENFORCEMENT DE L'ETAT DE DROIT

AWARD ID :

Année 2016

Type d'Action de suivi	Partie-Prénantes	Date due	Complétée	Statuts
PRODUIT 1: Les structures et acteurs œuvrant dans le fonctionnement de la chaîne pénale ont les capacités et les outils pour une mise en œuvre efficace de leurs activités garantissant le respect des Droits Humains et l'accès à la justice des justiciables				
Résultat d'activité 1.1 : Le fonctionnement de la chaîne pénale est amélioré dans les zones d'intervention				
ACTIVITE 1.1.1. Renforcer les capacités des acteurs de la chaîne pénale pour un meilleur accomplissement de leurs fonctions				
Suivi de la mise en œuvre de deux sessions de 2 sessions de renforcement des capacités par zones d'intervention	Unité de projet ; Ministère de la justice ; comité de pilotage du projet ; unité gouvernance	Décembre 2016		
ACTIVITE 1.1.2. Doter les structures de la chaîne pénale des zones d'intervention des moyens nécessaires pour une opérationnalisation de leur activité				
Suivi de l'évaluation des capacités des structures de la chaîne pénale dans les zones d'intervention	Unité de projet ; Ministère de la justice ; comité de pilotage du projet; unité gouvernance	Mars 2016		
Suivi de la mise en place et du fonctionnement de la procédure de traitement en réel	Unité de projet ; Ministère de la justice ; comité de pilotage du projet ; unité gouvernance	Juin 2016		
Suivi de l'organisation de sessions de renforcement des capacités sur des thématiques concernant la chaîne pénale	Unité de projet ; Ministère de la justice ; comité de pilotage du projet; unité gouvernance	Décembre 2016		
ACTIVITE 1.1.3. Appuyer la mise en place d'un système opérationnel de collecte et traitement des données relatives à la chaîne pénale				
Suivi de la mise en place du mécanisme de collecte des données dans les juridictions des zones d'intervention	Unité de projet ; Ministère de la justice ; comité de pilotage du projet; unité gouvernance	Septembre 2016		
Suivi des processus d'harmonisation du cadre statistique pour les structures de la chaîne pénale	Unité de projet ; Ministère de la justice; unité gouvernance	Juin 2016		
Activité 1.1.4. Appuyer les juridictions des zones d'intervention dans la tenue des audiences foraines				
Suivi de la tenue des audiences foraines	Unité de projet ; comité de pilotage du projet, Ministère de la justice; unité gouvernance	Novembre 2016		

Type d'Action de suivi	Partie-Prenantes	Date due	Completée	Statuts
Activité 1.1.5. Appuyer l'effectivité de l'exécution des peines				
Suivi de la mise en place des services financiers dans les juridictions des zones d'intervention	Unité de projet ; comité de pilotage du projet Ministère de la justice ; unité gouvernance	Novembre 2016		
Résultat d'activité 1.2: Le cadre légal malgache en matière pénale est conforme aux standards internationaux et vulgarisé				
Activité 1.2.1. Appui à La mise en œuvre du plan d'action de réforme de la justice				
Suivi de la mise en œuvre du plan d'action de réforme de la justice	Unité de projet ; comité de projet Ministère de la Justice; unité gouvernance ;	Octobre 2016		
Résultat d'activité 1.3: Les capacités d'accès à la justice sont améliorées dans les zones d'intervention				
1.3.1. Appui à l'assistance juridique de proximité à travers les Cliniques juridiques des zones d'intervention				
Suivi des activités des Cliniques Juridiques	Unité de projet ; comité de projet, Ministère de la Justice; unité gouvernance	Juin, septembre Novembre 2016		
1.3.2. Appui à la mise en œuvre d'un accompagnement judiciaire de proximité et de qualité aux personnes vulnérables et aux personnes en détention préventive dans les zones d'intervention				
Suivi du processus de mise en place du pool d'avocats pour l'assistance gratuite dans les zones d'intervention	Unité de projet ; comité de projet ; Ministère de la Justice; unité gouvernance, Barreau	Mai, Juillet, Septembre 2016		
Résultat d'activité 1.4 : Les appuis pour l'amélioration de l'accès à la justice sont suivis et des actions de communication des acquis sont réalisées				
Suivi de la prise en compte des observations, remarques et recommandations des revues et missions de suivi	Unité de projet ; comité de projet Ministère de la Justice; unité gouvernance ; acteurs de la chaîne pénale des zones d'intervention ; unité de suivi	Avril Juillet, octobre et décembre 2016		
Suivi des actions et activités de communications	Unité de projet ; comité de projet Ministère de la Justice; unité gouvernance ; acteurs de la chaîne pénale des zones d'intervention ; unité de communication	Avril Juillet, octobre et décembre 2016		

Type d'Action de suivi	Partie-Prenantes	Date due	Complétée	Statuts
Produit 2: Les institutions de redevabilité, dont le Parlement et les organes et acteurs de lutte contre la corruption, disposent des cadres légaux et stratégiques, des capacités et des outils pour consolider leur rôle et assurer efficacement leur mandat				
Résultat d'activité 2.1 : Le Parlement est outillé pour exercer son rôle législatif et de contrôle				
ACTIVITE 2.1.1. Renforcement de capacités/ ateliers thématiques pour parlementaires (justice, décentralisation, paix et réconciliation, genre)				
Suivi des ateliers de renforcement des capacités des membres de la commission juridique élargis aux autres commissions de l'Assemblée Nationale	Unité de projet ; comité de projet Assemblée Nationale; unité gouvernance ;	Juillet 2016		
ACTIVITE 2.1.2. Renforcement des capacités des parlementaires sur la pratique parlementaire, l'initiative législative et les méthodes d'analyse des textes				
Suivi des ateliers de renforcement des capacités	Unité de projet ; comité de projet Assemblée Nationale; unité gouvernance ;	Décembre 2016		
ACTIVITE 2.1.3. Formations pour fonctionnaires (direction de la législation, service de la recherche et des études)				
Suivi des ateliers de renforcement des capacités	Unité de projet ; comité de projet Assemblée Nationale; unité gouvernance ;	Décembre 2016		
ACTIVITE 2.1.4. Finalisation et diffusion du plan stratégique				
Suivi sur la diffusion du plan stratégique auprès des cibles	Unité de projet ; comité de projet Assemblée Nationale; unité gouvernance ;	Décembre 2016		
Résultat d'activité 2.2: Les parlementaires sont outillés pour exercer leur rôle de représentation et sont redevables envers les citoyens				
ACTIVITE 2.2.1. Appui aux sessions de restitution et d'échange des parlementaires				
Suivi sur la sensibilisation de la population sur les rôles des parlementaires à travers une journée porte ouverte dans les régions d'intervention du PNUD	Unité de projet ; comité de projet Assemblée Nationale; unité gouvernance ;	Décembre 2016		

Type d'Action de suivi	Partie-Prenantes	Date due	Complétée	Statuts
Résultat d'activité 2.3: La mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption (SNLC) est accompagnée				
ACTIVITE 2.3.1. Mise en œuvre de la SNLC				
Suivi de la mise à jour et de la vulgarisation de la SNLC	Unité de projet ; comité de projet; BIANCO ; unité gouvernance ;	Juillet 2016		
ACTIVITE 2.3.2. Mise à jour du cadre légal anti-corruption				
Suivi de la mise à jour du cadre légal	Unité de projet ; comité de projet ; BIANCO; unité gouvernance ;	Décembre 2016		
Résultat d'activité 2.4 : Les capacités des acteurs anti-corruption à mettre en œuvre la SNLC et leur coordination sont améliorées				
ACTIVITE 2.4.1. Formations des OSC, des jeunes et des journalistes en investigation				
Suivi du renforcement des capacités des OSC, des jeunes et des journalistes en investigation	Unité de projet ; comité de projet ; Ministère de la Justice ; CSI ; SAMIFIM BIANCO; unité gouvernance	Juillet 2016		
ACTIVITE 2.4.2. Sessions de coordination entre BIANCO, CSI, Ministère de la Justice et Samifin				
Suivi de la mise en œuvre du mécanisme de coordination et de suivi-évaluation entre BIANCO, CSI, Ministère de la Justice et Samifin	Unité de projet ; comité de projet ; Ministère de la Justice ; CSI ; SAMIFIM BIANCO; unité gouvernance	Décembre 2016		
Résultat d'activité 2.5 : Les initiatives innovantes de sensibilisation sur la corruption sont appuyées				
Suivi des initiatives de sensibilisation vers le secteur public, privé et les élus	Unité de projet ; comité de projet ;BIANCO; unité gouvernance ;	Décembre2016		
Suivi des initiatives innovantes appuyées	Unité de projet ; comité de projet ;BIANCO; unité gouvernance ;	Décembre2016		

D. F. S.

Type d'Action de suivi	Partie-Prenantes	Date due	Complétée	Statuts
Résultat d'activité 2.6 : Les appuis pour l'amélioration de la redevabilité et la transparence sont suivis et des actions de communication des acquis sont réalisées				
Suivi de la prise en compte des observations, remarques et recommandations des revues et missions de suivi	Unité de projet ; comité de projet Ministère de la Justice; unité gouvernance ; unité de suivi	Avril Juillet, octobre et décembre 2016		
Suivi des actions et activités de communications	Unité de projet ; comité de projet Ministère de la Justice; unité gouvernance ; unité de suivi	Avril Juillet, octobre et décembre 2016		

Handwritten initials or signature in the bottom right corner.

LISTE DES ACRONYMES

BIANCO	Bureau indépendant anti-corruption
CSI	Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DPP	Document de Programme Pays
OSC	Organisation des Sociétés Civiles
PAPP	Plan d'Action du Programme Pays
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies d'Aide au Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTA	Plan de Travail Annuel
PTP	Plan de travail Pluriannuel
SAMIFIN	Sampan-draharaha Malagasy Iadiana amin'ny Famotsiam-bola (Service de Renseignements Financiers)
SNU	Système des Nations Unies
STD	Services Techniques Déconcentrés
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UCOM	Unité Communication
USE	Unité Suivi-Evaluation
UPM	Unité de Passation de Marché